

P.O.S. approuvé le : 29-11-1996

DDE du Cher

REVISION du P.O.S. en P.L.U.

Arrêté le :

Approuvé le :

PIETU Martine Architecte

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'

ALLOGNY

*Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le*

2 0 JUIN 2007

Document n°4



Liste des Emplacements Réserves

PIETU Martine Architecte
34 ter boulevard Chanzy 18000 BOURGES

Tél : 02 48 70 50 47 Fax : 02 48 70 03 73
E. Mail : bosredon-pietu.archi@wanadoo.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° Opérations	Bénéficiaire	Désignation	Cadastré		Surfaces en m ²
			Sections	Parcelles	
1	Commune	Accès à la zone "les Rois" Emprise 11m de limites de propriété	B	170	615 m ²
2	Commune	Accès à la zone "les Rois" Emprise 11m de limites de propriété	B	173 – 778	1278 m ²
3	Commune	Elargissement du chemin des fougères Emprise 11m de limites de propriété	B	139 – 140 – 141 – 131 – 132 – 134	2160 m ²
4	Commune	Espace communal	C	167 – 168 – 169	625 m ²
5	Commune	Elargissement du chemin du parc Emprise 11m de limites de propriété	C	615 – 618 – 642 – 231	714 m ²
6	Commune	Elargissement pour accès à la station d'épuration Emprise 11m de limites de propriété	C	855	1436 m ²
7	Commune	Elargissement du chemin de la Benoiserie Emprise 11m de limites de propriété	B	146 – 148 – 410 – 412 – 150	1655 m ²
8	Commune	Elargissement du chemin des Merisiers Emprise 11m de limites de propriété	B	141 – 142 – 143 – 138 – 91 – 92 – 417 – 418 – 98	3050 m ²